

RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE  
DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE  
CLOITRE-SAINT-THEGONNEC (LE)

Service émetteur : Délégation Départementale du Finistère  
Département Santé-environnement

Date : Quimper, le 24 juin 2024

MORLAIX COMMUNAUTÉ - AN DOUR

(0669)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : mercredi 12 juin 2024 à 12h55
Installation	CAP	002060	ROUDOUR 2 - LE CLOITRE-ST-THEGONNEC	par : YOHANN FOUASSON
Point de surveillance	P	0000002790B	FORAGE ROUDOUR	Type visite : RP
Localisation exacte	exhaure			Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

Mesures in situ :

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	5,1 unité pH				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	11,8 °C				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Plouzané 2901  
(120 avenue Alexis de Rochon, Technopôle de Brest-Iroise - CS 10052, 29280 PLOUZANE Tél : 02 98 34 11 00)

Type d'analyse : NO3 (Code SISE : 00268357)	Dossier : 240610058535011	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
	Résultats	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrates (en NO3)	29 mg/L		100,00		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.  
(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement 00252654)

Teneur en nitrates conforme à la limite de qualité fixée pour les eaux brutes souterraines utilisées pour la production d'eau destinée à la consommation humaine.

Pour le directeur départemental,  
et par délégation,  
Le responsable du département santé-environnement,

  
Julien CHARBONNEL